



HAL
open science

Faire, défaire, refaire les liens

Frédérique Fogel

► **To cite this version:**

Frédérique Fogel. Faire, défaire, refaire les liens. Migrations Société, 2023, 192 (2), pp.13-25.
10.3917/migra.192.0013 . hal-04365131

HAL Id: hal-04365131

<https://hal.science/hal-04365131v1>

Submitted on 7 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Faire, défaire, refaire les liens de famille.

Approches ethnographiques de « la famille transnationale ».

Frédérique Fogel *

RESUME

« La famille transnationale » est saisie dans ce dossier comme une expression-clef de nombreuses recherches en sciences sociales, notion référence et formule laconique utilisée pour décrire des situations et désigner des pratiques très variées. Il s'agit donc d'approcher cette « famille » soumise à la mobilité et à l'immobilité, non pas directement sur le plan théorique, mais en passant par l'ethnographie comme mode de connaissance anthropologique. Les six articles présentés réunissent des cas singuliers, des individus, des groupes et des communautés diverses, à des échelles spatiales et temporelles différentes. Ils décrivent des modalités du « faire famille en migration » et questionnent les relations de parenté, de parentalité, de sociabilité entre proches, et inversement (ou de manière concurrente), des tensions ou encore des ruptures de relations. Ensemble, ils montrent des « troubles », éprouvent des normes, et ce faisant, ils forment matière à comparaisons.

MOTS-CLES : Afrique de l'Ouest, Belges, Brésiliens, Canada, Chinois, ethnographie, famille, famille au pays d'origine, France, Liban, Maghreb, Mexique, Syrie, Thaïlande

Notre dossier propose de questionner, à nouveau, une notion largement portée et débattue par les sciences sociales depuis le tournant des années 2000, à savoir le « transnationalisme », dans le contexte des études migratoires sur la « famille ». Plutôt que de chercher à définir la « famille transnationale » pour constituer un axe de réflexion commun, nous avons réuni six textes, basés sur six ethnographies, qui présentent en les décrivant différentes manières observées de « faire famille en migration », cette dernière expression mériterait à elle-seule une introduction (ou un long développement). De notre point de vue, chacun des termes reste ouvert, et leurs interconnexions plurielles. La « famille » ressort de plusieurs définitions, selon les champs disciplinaires et les modulations problématiques ; dans nos dispositifs méthodologiques de chercheuses et de chercheurs de terrain, elle se réalise et s'observe en situation, à partir des pratiques et des représentations (des « faire » et des « dire ») des personnes et des collectifs auprès desquels nous enquêtons, c'est-à-dire les actrices et les acteurs. Le « faire » désigne « la fabrique » (au sens d'une construction sociale très variable) tout comme le « défaire » et le « refaire » ; autrement dit, chaque départ en migration

* Anthropologue, directrice de recherche au CNRS, Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (LESC), affiliée à l'Institut convergences migrations.

perturbe la « famille », chaque déplacement redessine ses contours, chaque retour remet en question les relations de parenté et les liens familiaux, les statuts et les fonctions de celles et ceux qui « font famille » ou qui la défont, tout comme les changements de vie de part et d'autre de la migration (ici et là-bas) entraînent des reconfigurations réciproques¹. Enfin, persister dans l'usage du terme « migration » correspond ici à une facilité d'écriture qui ne dénie en rien la complexité migratoire : dans l'espace et dans le temps, dans la confrontation aux frontières géographiques, sociales, économiques, politiques, juridiques, et face aux systèmes de contrôle des mobilités comme des implantations temporaires ou pérennes, dans l'apprentissage et la désaccoutumance, l'acquisition et la perte des règles sociales sur la route comme lors des étapes et dans la société d'installation (voire dans la société de naissance ou d'origine, en cas de retour), dans l'indétermination, l'incertitude, la violence des exils.

Nous contribuons donc à l'étude de cette profusion de situations en présentant six cas de figure, six recherches très différentes réalisées auprès de personnes et de collectifs très divers, à travers le monde. Expérimentant la pluralité d'une « *condition migrante* »² commune, ces entités sont également reliées par leur condition commune d'actrices enquêtées (une expression choisie pour actualiser l'improbable « sujet de l'enquête »), auprès desquelles les participantes et les participants à ce dossier ont passé beaucoup de temps, plus de deux décennies pour l'un d'entre eux, et ont déployé de multiples ressources réflexives au cours de leurs terrains ethnographiques, de leurs descriptions et analyses.

Les six articles de ce dossier sont autant de rencontres avec des personnes migrantes, déplacées, réfugiées, voyageuses, sédentaires, exilées, relocalisées, mobiles (le lexique est vaste...) et des personnes engagées dans la recherche sociologique et anthropologique (qui sont, pour certaines, également émigrées, immigrées..., et toutes, mobiles). Je commencerai par une contextualisation de la « famille transnationale », par le biais de deux états des lieux, parus à dix ans d'intervalle (en 2011 et en 2021), destinés au public scientifique francophone pour l'un, et anglophone pour l'autre, et qui nous fournissent des éléments d'interrogation et de compréhension pour situer les approches choisies par nos contributrices et contributeurs dans un dispositif comparatif. Puis je présenterai les articles du dossier en les envisageant du point de vue relationnel, puisque la véritable question est bien celle du lien (sa nature, son expression, sa force, sa faiblesse...) dans la mobilité comme dans l'immobilité, lien que les membres de ces « familles » vivent, expriment, invisibilisent, revendiquent, quand des frontières les séparent, quand ils voudraient les franchir, quand ils y parviennent, peu ou prou.

¹. FOGEL, Frédérique, *Mémoires du Nil. Les Nubiens d'Égypte en migration*, Paris : Éd. Karthala, 1997, 400 p. ; FOGEL, Frédérique, *Parenté sans papiers*, La Roche sur Yon : Éd. Dépaysage, 2019, 303 p.

². TASSIN, Étienne, "La condition migrante. Pour une nouvelle approche du cosmopolitisme", *Tumultes*, n° 51, 2018, pp. 193-221.

La « famille transnationale », un objet d'étude à revisiter

Parmi l'abondante littérature publiée sur le sujet, deux textes remarquables concourent à l'histoire de la notion et de ses usages, et constituent deux états des lieux (ou états de l'art) rigoureux : en 2011, *La famille transnationale dans tous ses états*, titre d'un numéro de la revue *Autrepart* (57-58) et de son introduction, rédigée par ses deux coordinatrices, Élodie Razy (anthropologue) et Virginie Baby-Collin (géographe)³ ; en 2021, *Key Developpements and Future Prospects in the Study of Transnational Families*, de Laura Merla, Majella Kilkey, Raelene Wilding et Loretta Baldassar, un chapitre du *Research Handbook on the Sociology of the Family*⁴. Ces textes constituent d'excellents outils de réflexion, et se suffisent à eux-mêmes en tant que sources. Je les mobilise ici dans un triple objectif : fournir des repères dans l'évolution de la notion de « famille transnationale », en relation avec certaines spécificités d'enquête et certains champs disciplinaires ; préparer la mise en comparaison avec les terrains et les problématiques abordés par les articles de notre dossier ; contextualiser les possibilités de dialogue entre « famille transnationale » et celle qui n'en est pas une. Ma démarche est fragmentaire, ne retenant et ne commentant que quelques données parmi toutes celles que présentent ces états des lieux.

La première référence⁵, fréquemment citée dans les bibliographies anthropologiques francophones (et dans les contributions de notre dossier), soulignait notamment le passage d'une approche dichotomique de la migration, décrivant des figures d'assimilation et d'intégration du migrant en termes spatio-temporels, à une approche dynamique de la personne migrante construisant une vie transnationale, faite d'identités et de liens multiples, dans des « *champs sociaux transnationaux* »⁶.

Autrement dit, une analyse à rebours des travaux antérieurs sur les migrations permet, en 2023, d'observer que la « *double absence* » analysée par Abdelmalek Sayad⁷ entrait dans un processus de complexification, confrontée alors, d'une part, à la mondialisation et à la déterritorialisation des États-nations, et d'autre part, à l'augmentation des déplacements humains, sous des formes diverses et à des

³. RAZY, Élodie ; BABY-COLLIN, Virginie, "La famille transnationale dans tous ses états" (dossier), *Autrepart*, n° 57-58, 2011, pp. 7-314 ; RAZY, Élodie ; BABY-COLLIN, Virginie, "La famille transnationale dans tous ses états", *Autrepart*, n° 57-58, 2011, pp. 7-22.

⁴. MERLA, Laura ; KILKEY, Majella ; WILDING, Raelene ; BALDASSAR, Loretta, "Chapter 27. Key Developpements and Future Prospects in the Study of Transnational Families", in : SCHNEIDER, Norbert F., KREYENFELD, Michaela (edited by), *Research Handbook on the Sociology of the Family*, Cheltenham : Edward Elgar Publishing, 2021, pp. 439-451.

⁵. RAZY, Élodie ; BABY-COLLIN, Virginie, *ibidem*.

⁶. GLICK-SCHILLER, Nina ; BASCH, Linda ; BLANC-SZANTON, Cristina, "Transnationalism: A New Analytic Framework For Understanding Migration", *Annals of the New York Academy of Sciences*, Vol. 645, No. 1, 1992, pp. 1-24 ; BASCH, Linda ; GLICK-SCHILLER, Nina ; BLANC-SZANTON, Cristina, *Nations Unbound. Transnational Projects, Postcolonial Predicaments and Deterritorialized Nation-States*, 1993, New York : Routledge, 356 p.

⁷. SAYAD, Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris : Éditions du Seuil, 1999, 448 p.

échelles variables, toujours plus importants entre les Suds que des Suds vers les Nord ; autant de phénomènes soumis à l'accentuation de politiques migratoires restrictives et discriminatoires dans les pays de départ, de transfert, d'installation. Concomitamment, le migrant, émigré et immigré, devenait une personne migrante dont le genre acquérait (enfin) du sens, prise dans des réseaux sociologiques et des flux de mobilité, assignée ici et là-bas par un double système de normes, dont l'analyse de la subjectivation bénéficiait d'un intérêt renouvelé pour l'engagement des femmes dans les champs du *Care* (prendre soin) et de *l'Empowerment* (capacité d'agir).

Dans ce même état des lieux⁸, la « famille transnationale » est caractérisée par « la dispersion géographique des membres de la famille et le maintien de liens étroits par-delà les frontières », reformulant légèrement la définition de Josiane Le Gall⁹, qui désigne le « maintien de liens des membres d'un groupe de parenté à travers les frontières ». Cette description, qui vaut autant représentation qu'analyse, est souvent reprise dans les travaux de recherche comme la base de la réflexion, identifiant la question, puis soumise à des torsions et distorsions qui centrent cette question sur l'espace et/ou sur la relation. Cette famille disséminée, dispersée, comprenant un « père à distance »¹⁰ ou encore un « jeune circulant »¹¹, interroge inéluctablement la composition, la teneur, la « qualité » des liens, qualifiés de « distendus », voire « dissous »¹².

Face à ce positionnement, notre dossier questionne de plusieurs manières, sur plusieurs terrains, la relation entre la « famille transnationale » documentée par une enquête multi-située (suivant la recommandation de George E. Marcus¹³, devenue axiome), et les conditions d'émergence de cette multi-situation, par la mobilité des personnes à travers le temps et par la méthodologie de l'enquête, dont la variabilité s'adapte à de nombreux changements sociologiques et technologiques, notamment. Il me semble que, pendant ces vingt dernières années, une double orientation corrélée s'est imposée dans nos recherches. D'une part, le terrain multi-situé est devenu une évidence, et sa pratique a dépassé le cadre des études migratoires en sociologie comme en anthropologie. D'autre part, l'enquête s'est ouverte explicitement à la relation, qu'il s'agisse du registre

⁸. RAZY, Élodie ; BABY-COLLIN, Virginie, art. cité.

⁹. LE GALL, Josiane, "Familles transnationales : bilan des recherches et nouvelles perspectives", *Les Cahiers du GRES*, vol. 5, n° 1, 2005, pp. 29-42.

¹⁰. BAROU, Jacques, "La famille à distance. Nouvelles stratégies familiales chez les immigrés d'Afrique sahélienne", *Hommes et migrations*, n° 1232, juillet-août 2001, pp. 16-25.

¹¹. BATHAÏE, Azita, "Les relations familiales à distance. Ethnographies des migrations afghanes", *Autrepart*, n° 57-58, 2011, pp. 59-75.

¹². AMBROSINI, Maurizio, "Séparées et réunies : familles migrantes et liens transnationaux", *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24, n° 3, 2008, pp. 79-106 ; DECLICH, Francesca, "Kinship Ties on The Move : An Introduction to The Migratory Journeys of Kindred", *ANUAC*, Vol. 9, No. 1, juin 2020, pp. 87-109.

¹³. Marcus, 1995 MARCUS G.E. [1995], "Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography", *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, p. 95-117.

problématique, de la méthodologie, du terrain, chacune de ces dimensions de la recherche étant appréhendée comme relationnelle.

Enfin, le premier état des lieux apporte une esquisse de réflexion sur le « *champ lexical etic du phénomène migratoire* », évoquant la désignation de la « famille transnationale » par des expressions multiples telles que « *réseau de parenté* » et « *parentèle* », et l'extension du sens vers une « *parenté transnationale* » ou encore un « *réseau de parenté transnational* ». À ce propos, il ne suffit pas de souligner le risque de glissement sémantique : qu'il s'agisse de l'étude du lien social dans la « famille transnationale » ou dans d'autres formes de parenté, la généalogie ne suffit pas à identifier le commun qui unit les acteurs et actrices, ce qu'ils valorisent, pratiquent, décrivent, voire dénoncent. Les terminologies de parenté (père, mère, fils, fille, frère, sœur...) renvoient, certes, à des liens de parenté, mais aussi à des liens choisis hors de la parenté, des liens additionnés, des liens rompus, oubliés, masqués. Spatialisée dans un lieu clos, commun, partagé (une résidence), ou répartie entre plusieurs foyers, la parenté est en mouvement, et par conséquent la famille aussi.

Le présent dossier focalise la réflexion sur la « famille », entendue ici dans un sens large comprenant la parenté (alliance, filiation, germanité...), la parentalité (pratiques, responsabilités, droits et devoirs...), et les dispositifs sociopolitiques qui définissent les liens et les contours familiaux du double point de vue juridique et administratif. Enfin, l'approche retenue est dynamique, en ce qu'elle souligne l'agentivité et la subjectivation des actrices et des acteurs à travers les relations entre les personnes qui se reconnaissent comme appartenant à une même « famille », en mettant en avant les liens susmentionnés et d'autres liens, d'affect et de sociabilité notamment, ou qui excluent certaines personnes dans des circonstances particulières. La « famille transnationale » n'est pas la seule à considérer une voisine comme une sœur, à conserver des liens avec une belle-sœur divorcée, à exclure un fils au prétexte d'un choix de vie considéré comme « immoral ».

Poursuivons rapidement notre lecture éminemment subjective par le second état des lieux mentionné, publié en 2021 dans un manuel de sociologie de la famille en langue anglaise¹⁴. Comme les chercheuses précédemment citées, les autrices de ce texte situent le tournant transnational dans les années 1990, lorsque trois anthropologues (Linda Bash, Nina Glick-Schiller et Cristina Szanton-Blanc) proposèrent d'abandonner la représentation dominante du « *migrant déraciné* » pour considérer le « *transmigrant* » conservant de multiples liens et connexions avec sa société d'origine¹⁵. Le champ d'étude anglo-saxon de la « famille transnationale » s'étend à mesure que des chercheuses travaillent sur la question des migrations féminines, notamment auprès des femmes—mères qui émigrent

¹⁴. MERLA, Laura ; KILKEY, Majella ; WILDING, Raelene ; BALDASSAR, Loretta, *op. cit.*

¹⁵. GLICK-SCHILLER, Nina ; BASCH, Linda ; BLANC-SZANTON, Cristina, art. cité ; BASCH, Linda ; GLICK-SCHILLER, Nina ; BLANC-SZANTON, Cristina, *op. cit.*

seules, par exemple à partir du continent sud-américain ou des Philippines¹⁶. Le contexte académique et social des sociétés d'appartenance des chercheuses et chercheurs influence sans nul doute l'orientation et le déploiement des recherches et, partant, les champs sur lesquels se développent les pratiques et les théories.

Dans un deuxième temps, cet état des lieux s'intéresse à l'action des politiques sociales et migratoires qui rendent possibles ou entravent les migrations familiales et la circulation du *Care*. En France, la sociologie de la famille, par exemple, interroge depuis les années 1970 le regroupement familial comme vecteur principal de l'immigration féminine et maternelle. Même si la « figure traditionnelle du migrant » qui est associée à l'image du « travailleur maghrébin immigré », s'est extrêmement diversifiée depuis cette période, elle n'a pas disparu, de même que des épouses et mères continuent de rejoindre en tant que telles leur époux émigré. Face à la restriction des conditions d'accès à la migration internationale, tout moyen de contournement légal s'avère utile.

Enfin, l'évolution des rôles et des fonctions des technologies de communication est étudiée depuis le début des années 2000, lorsque les recherches soulignaient que les e-mails commençaient à remplacer les lettres manuscrites¹⁷. Dix ans plus tard, la fonction relationnelle de la communication réticulaire est soulignée, et quatre types de co-présence par cette médiation sont analysés par Loretta Baldassar¹⁸. Une fois de plus, les usages de la technologie sont modulés par les parcours de mobilité, les conditions de vie (capital économique, social et culturel), les ressources, les réseaux de connaissances, les statuts des personnes étrangères reconnus ou non par l'administration dans le pays où elles résident. En outre, la situation politique et sociale du pays quitté se répercute sur les possibilités de communication : toutes les personnes exilées ne peuvent pas recourir librement à des espaces virtuels pour recréer des liens familiaux, des relations communautaires. Loretta Baldassar et Raelene Wilding¹⁹ proposent la notion de « *Digital Kinning* » pour rendre compte, non pas d'un « faire parenté grâce aux outils numériques » qui résonne aux oreilles des anthropologues de la parenté, mais des modalités et pratiques d'un « *prendre soin [des personnes âgées] à travers l'usage des nouvelles technologies* ». Ces éléments qui réfèrent aux transformations du *Care* dans la société globale fournissent des points de comparaison. Les stratégies digitales pour « faire famille » de la « famille transnationale » se distinguent-elles vraiment des pratiques entre « *proches non-*

¹⁶. PARREÑAS, Rhacel, "Long Distance Intimacy: Class, Gender and Intergenerational Relations Between Mothers and Children in Filipino Transnational Families", *Global Networks*, Vol. 5, No. 4, October 2005, pp. 317–336.

¹⁷. BRYCESON, Deborah ; VUORELA, Ulla (edited by), *The Transnational Family: New European Frontiers and Global Networks*, New York: Berg, 2002, 288 p.

¹⁸. BALDASSAR, Loretta, "De-demonizing Distance in Mobile Family Lives: Co-Presence, Care Circulation and Polymedia as Vibrant Matter", *Global Networks*, Vol. 16, No. 2, April 2016, pp. 145–63.

¹⁹. BALDASSAR, Loretta ; WILDING, Raelene, "Migration, Aging, and Digital Kinning: The Role of Distant Care Support Networks in Experiences of Aging Well", *The Gerontologist*, Vol. 60, No. 2, 2020, pp. 313–231.

corésidents »²⁰ ? Par ailleurs, l'« illettrisme numérique »²¹ ne frappe pas seulement les immigrés âgés qui ont recouru et recourent toujours à l'écrivain public, la fracture sociale découlant de la fracture numérique concerne de nombreux publics précarisés.

La conclusion du second état des lieux insiste notamment sur les bifurcations entre les circulations technologiquement facilitées et les politiques migratoires restrictives, qui entraînent une augmentation des demandes d'aide adressées par les sédentaires aux personnes migrantes, en même temps qu'une limitation des capacités de ces dernières²². Sont également mentionnées les connexions entre régimes de mobilité et relations familiales²³. Ces deux derniers points sont présents, à des degrés différents, dans l'ensemble des situations abordées dans ce dossier.

Tout ceci posé, il est possible de considérer que cette « famille transnationale » constitue un avatar du « faire famille en migration », dans un espace-temps déterminé. Chaque article contient une proposition située, à partir du terrain et de la problématique documentée. Chaque texte insiste à la fois sur la description de relations interpersonnelles et sur leurs facteurs explicatifs. Il est important de comprendre que les relations ainsi décrites sont à la fois déterminées, déterminantes, et susceptibles de changement, de mouvement. Par exemple, reprenons le premier élément de ma lecture du premier état des lieux²⁴, le passage d'une approche dichotomique de la migration à une approche dynamique de la personne migrante. Il est probable que les circonstances de la décision de migrer, l'itinéraire de migration, la succession des phases d'éloignement du lieu d'origine, éloignement géographique mais aussi symbolique, affectif, puis les événements marquant l'installation physique, sociale, juridique, dans le pays d'immigration, tous ces actes et leurs contextes produisent chez la personne migrante des états de « *double absence* », où elle ressent (pour le dire vite) l'écartèlement entre son « moi émigré » et son « moi immigré », et des états où les échanges stabilisés avec ses proches restés au pays (pour n'évoquer qu'un exemple), plus sereins, s'accordent avec son intégration socio-économique pour lui procurer un certain équilibre citoyen. Les limites de ce « bien-être social » sont atteintes, rapidement, sous la pression des mécanismes ordinaires de discrimination quotidienne. En

²⁰. MARIAL, Agnès, « Des pères 'absents' aux pères 'quotidiens' : représentations et discours sur la paternité dans l'après-divorce », *Informations sociales*, n° 176, septembre-octobre 2012, pp. 36-43.

²¹. VOLDOZ, Luc, « Fracture numérique, fracture sociale : aux frontières de l'intégration et de l'exclusion », *SociologieS*, décembre 2010, <https://journals.openedition.org/sociologies/3333>.

²². BALDASSAR, Loretta ; KILKEY, Majella ; MERLA, Laura ; WILDING, Raelene, « Transnational Families in the Era of Global Mobility », in : TRIANDAFYLIDOU, Anna (edited by), *Handbook of Migration and Globalisation*, Cheltenham (UK) and Northampton (MA, USA): Edward Elgar Publishing, 2018, pp. 431-443.

²³. BONIZZONI, Paola, « Policing the Intimate Borders of the Nation: A Review of Recent Trends in Family-Related Forms of Immigration Control », in : MULHOLLAND, Jon ; MONTAGNA, Nicola ; SANDERS-MCDONAGH, Erin (edited by), *Gendering Nationalism. Intersections of Nation, Gender and Sexuality*, Cham: Springer, 2018, pp. 223-239.

²⁴. RAZY, Élodie ; BABY-COLLIN, Virginie, art. cité.

effet, même une théorie bien conçue du transnationalisme migratoire n'aide pas concrètement la personne étrangère à améliorer sa condition migrante.

Présentation du dossier

Maintenant, posons quelques questions aux « familles transnationales » présentées dans les articles. Dans cet exercice, je ne fais que tirer un fil pour relier explicitement les données précédemment exposées et l'ethnographie présentée et argumentée par les autrices et auteurs.

Prendre soin des enfants dans une famille transnationale. L'exemple d'une famille chinoise en France. Yohann Caradec

Ce texte concerne une famille chinoise composée d'un père, de deux enfants, et de la mère du père, à un instant T. On pourrait dire aussi une famille monoparentale formée d'un homme et de ses deux enfants, et d'une femme, mère et grand-mère. Cette composition appelle des précisions. Telle quelle, elle masque des états antérieurs et des changements. En matière de résidence, ces personnes cohabitent, partagent le quotidien, dans une ville de la banlieue parisienne. L'homme est de nationalité chinoise, ses jeunes enfants aussi. La mère de cet homme est chinoise : son fils l'a fait venir de Chine pour prendre en charge ses petits-enfants quand leur mère a quitté le domicile familial. Le couple conjugal n'existe plus, le couple parental non plus. Quand la mère rend visite à ses enfants, tous trois forment une autre configuration familiale, une famille monoparentale maternelle. Au quotidien, l'homme travaille à l'extérieur, sans prendre de repos. Sa mère s'occupe des enfants, en grand-mère. La famille transnationale compte aussi un homme âgé vivant en Chine, père du père, époux de la grand-mère, dont cette dernière ne peut pas s'occuper puisqu'elle a émigré pour s'occuper des enfants de son fils. Elle souhaite vivement que des relations s'instaurent entre le grand-père et ses petits-enfants, mais les échanges à distance entre des personnes qui ne se connaissent pas, qui ne se sont jamais rencontrées, ne dépassent pas le stade de la communication, ne se transforment pas en expression d'un affect non établi. Cette femme, mère et grand-mère, qui prend en charge au quotidien ses petits-enfants, se situe au centre des relations et des non-relations (relations subsumées, empêchées) qui animent cette « famille transnationale ».

« Faire famille » par-delà les frontières : les hommes belges en Thaïlande et leurs proches restés en Belgique. Asuncion Fresnoza-Flot

Ces hommes de nationalité belge sont partis vivre une deuxième vie en Thaïlande. D'âge mûr, ils appartiennent à une génération normativement considérée comme responsable en matière de *Care* vis-à-vis de celle qui la précède et de celle qui la suit. Ils constituent le noyau d'un réseau familial au sein duquel ils conservent des liens plus ou moins importants avec leur famille de naissance, la famille nucléaire formée en Belgique et celle qu'ils ont formée en Thaïlande. Ils sont l'ego autour duquel se constitue une parentèle. Comme dans toute reconfiguration après une séparation ou un divorce, il n'existe aucun modèle

d'extension des liens entre les anciens et les nouveaux partenaires, ni vis-à-vis des enfants nés d'unions précédentes. Leurs relations internationales passent par des communications audio et/ou vidéo, des transferts d'argent et des visites. Ils sont à l'origine de chacun de ces échanges. Et les plus mobiles aussi. Ces pratiques transnationales entre personnes reliées par un acteur central ne qualifient pas une « famille transnationale ». Cependant, l'analyse retiendra ce cas de liens hiérarchisés, priorisés, dans l'espace et dans le temps.

Retrouvailles avec le père. Les liens affectifs à l'épreuve de la migration. Jacques Barou

À partir d'une recherche menée au début des années 2000, il s'agit d'écouter des acteurs et actrices d'une pratique migratoire qui s'étend sur une trentaine d'années, depuis le recrutement en Afrique de « travailleurs immigrés » au regroupement familial encadré juridiquement au début des années 1970. Le migrant solitaire en père de famille, l'homme sommé d'assumer son rôle paternel à distance, ou bien, au contraire, éjecté des relations familiales pour cause de distance. Plusieurs cas de figure relèvent de cette émigration dite de travail, datée historiquement et politiquement. Que l'absence se compte en mois ou en années, que les retrouvailles aient lieu en France ou au pays, les liens affectifs sont mis à l'épreuve. Les modes de communication évoluent, par lettre, téléphone, internet, aucun substitut à la rencontre ne s'avère concluant. La communication, dans ce contexte comme dans de nombreuses situations actuelles d'exil et de non-droit au séjour, prend des formes injonctives, de part et d'autre, et le « faire famille », observé ici dans la relation paternelle et filiale, ne se produit qu'en présentiel.

Transnationalisation de l'espace familial et distension des liens familiaux. Le cas des Brésiliens installés à Montréal. Monica Schlobach

Cette enquête considère les modalités (« coprésence virtuelle », transferts d'argent et circulation du *Care*) des échanges à distance entre des Brésiliens installés à Montréal et les proches restés au pays. La question de la répartition des responsabilités et des charges est abordée à travers des discussions rapportées qui expriment très clairement la difficulté des relations familiales entre émigrés et sédentaires : vivre les événements à distance, ne plus partager le quotidien, dépendre d'une médiation pour connaître les nouvelles, bonnes comme mauvaises. En apparence, les liens de solidarité demeurent, tout en se réduisant à des aspects formels, tandis que les émotions ne sont pas partagées, pas comme avant. Deux images se superposent, celle d'un présent signifiant la perte (des affects, des transmissions intergénérationnelles, de l'évidente distribution des rôles familiaux), et celle d'un passé réinterprété. Autant d'obstacles à la stabilité supposée des liens dans une « famille transnationale ».

Déplacement forcé et reconfiguration familiale. La trajectoire migratoire de la communauté dom en France. Yahya Al-Abdullah

Que devient une communauté dom traditionnellement mobile, nomade, ayant adopté depuis peu certaines formes de sédentarité économique, lorsqu'elle est contrainte à l'exil ? Cette question est ici abordée à partir du cas d'une famille dom, vivant entre la Syrie et le Liban, qui a fui la guerre à partir de 2011, s'est réfugiée au Liban, est passée par la Mauritanie, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne puis s'est installée dans une ville de la région parisienne. Au long de ce parcours migratoire, et depuis l'arrivée en France, des changements se produisent concernant les mariages et les divorces au sein de la famille et l'organisation résidentielle des groupes familiaux, notamment. Les mariages précoces et les divorces ne sont pas des traits culturels récents chez les Doms, mais l'ethnographie invite à les considérer, dans le contexte de la migration, en suivant les étapes du parcours migratoire indéterminé, précaire et incertain de cette famille. Ce faisant, le mariage comme le divorce apparaissent tels des opérateurs rendant possible une certaine forme d'indépendance collective dans un système de contrainte extrême, gérée par les États et l'administration chargée des personnes étrangères.

La casa ludar, une unité rom de parenté, de mémoire et de mobilité (Mexique). Neyra Patricia Alvarado Solís

Cet article sur la famille et la parenté ludar au Mexique constitue un contre-champ très significatif par rapport aux autres textes du dossier. Ici, la mobilité en groupes familiaux qui se reconfigurent au fil des lieux d'étape, est considérée comme prolongeant des pratiques anciennes, que les Roms ludar exerçaient en Europe, bien avant leur voyage transatlantique, et qu'ils perpétuent au Mexique. Le transnational est donc pour eux une habitude de longue date, soumise à des adaptations au terrain américain, alors qu'il est pour la plupart des autres cas une pratique récente, liée aux formes contemporaines et pour certaines, très récentes, de migration internationale. Les Ludar continuent de se déplacer sur le territoire national mexicain et à la frontière avec les États Unis d'Amérique, en relation avec les non-Ludar. Leurs pratiques matrimoniales sont réputées ne pas avoir changé. En comparaison, les Roms dom du Levant étaient nomades jusqu'au début du siècle, puis sédentarisés pour des raisons climatiques, puis se déplaçaient entre la Syrie et le Liban pour des raisons familiales et professionnelles. Ils exerçaient alors une transnationalité intégrée, régulée, entre deux pays frontaliers. Après 2011, ils ont été contraints à l'exil par la violence étatique. Sur la longue route, puis à leur arrivée en France, leurs pratiques matrimoniales se sont accentuées et l'unité familiale s'est en partie défaits (décomposée ?) sous la pression de leur condition transnationale.